

# CONSEIL MUNICIPAL



AVEC UN PUBLIC REDUIT A 9 PERSONNES MAXIMUM  
REUNION LE MARDI 22 DECEMBRE 2020  
à 20 H 30

dans la Salle des Fêtes de HOSTENS

## ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal du précédent Conseil Municipal
- Adoption du procès-verbal modifié du 10 juillet 2020
- Délibération relative à l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal (annule et remplace la précédente)
- Délibération relative au renouvellement de la signature d'un contrat d'assurance incapacité de travail - convention avec le Centre de Gestion
- Délibération relative à la gestion des chapiteaux intercommunaux
- Délibération relative à la convention entre la CDC du Sud Gironde et la Commune de Hostens : accueil du ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) relative à la préparation des repas
- Dénomination et numérotation de plusieurs nouvelles voies de la commune (nouveau Lotissement La Nène)
- Délibération concernant le remboursement des frais de déplacement des bénévoles de la bibliothèque
- Délibération concernant la modification des tarifs de redevance pollution domestique et réseaux de collecte année 2021
- Délibérations modificatives (Eau et Commune)
- Questions et informations diverses

Le Maire,  
Jean-Louis DARTAILH